

FORMATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE OPERATION D'ORDRE NON ELECTRIQUE BS/BE

Public concerné

Personnel non-électricien ou électricien, chargé :

De réaliser des manœuvres d'exploitations autorisées et des réarmements de protection dans les locaux de service électriques.

D'accomplir des interventions élémentaires de remplacements et de raccordements sur des installations et des équipements électriques.

Pré requis

- Être muni des EPI
- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
- Comprendre le français.

Durée

Formation initiale 2 jours soit 14 heures.

Formation recyclage 1.5 jours soit 11 heures.
Incluant théorie et mise en situation pratique.

Effectifs

Sessions de 8 stagiaires maximum.

Validation des acquis

- Evaluation théorique et pratique.
- Après avis favorable, attestation individuelle fournie à l'employeur.

Horaires

08H00 – 12H00
13H30 – 16H30

Lieu de la formation

- Dans les locaux du client en intra.
- Site de l'OF selon calendrier.

Modalités d'inscription

Délai de 15 jours à un mois (intra).
Selon calendrier pour les inters.

Inscription possible selon respect des CGV sous 48 heures.

Tarifs

Cf. grille tarifaire – ou selon devis

Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap.
Contacter le référent handicap au préalable.

Dispositif de suivi

Chaque stagiaire signe une feuille de présence par demi-journée.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions.

L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes.

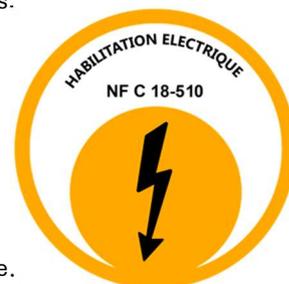
OBJECTIFS DU STAGE

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique (selon la norme NF C 18-510).
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres d'exploitations et de réarmements effectuées sur des installations et équipements électriques (BE manœuvre).
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire de raccordement ou de remplacement en basse tension.
- Acquérir la capacité pour réaliser une mise hors tension d'un circuit (BS).
- Savoir assurer la mise en place de panneaux photovoltaïques en sécurité (BP).
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BS, BE Manoeuvre ou BP.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE

- L'évaluation des risques.
- Les nouvelles dispositions réglementaires.
- Les grandeurs électriques.
- Les dangers de l'électricité.
- Les mesures de protection.
- Les limites, zones et opérations liées.
- Les équipements de protection.
- Les rôles et titres d'habilitation.
- Les outillages et matériels électriques.
- La procédure en cas d'accident électrique.
- La procédure en cas d'incendie électrique.
- Chargé d'opération BE Manoeuvres : rôle et opérations.
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations.
- Chargé d'intervention BP : rôle et opérations.



MISE EN SITUATION PRATIQUE

Le stagiaire doit être capable :

- D'analyser les risques électriques.
- De faire une mise hors tension.
- De réaliser une intervention de remplacement, et de raccordement en sécurité.
- De réaliser une manœuvre d'exploitation.
- D'évoluer dans une zone protégée.
- D'échanger des documents liés aux opérations.

Attestation de stage par participant.
Délivrance d'un titre d'habilitation pré-
renseigné.
Recyclage préconisé tous les 3 ans.

- De rendre compte des difficultés rencontrées.
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie.
- D'étudier un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

Méthodes pédagogiques

- Exposés multimédias interactifs.
- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles ou de travaux en groupe, Manipulations de composants électriques et dispositifs de Sécurité basse tension.
- Etude des risques spécifiques relatifs aux installations du participant.
- Livret de formation donné au stagiaire.

Contactez-nous Jérémie QUILLVERE

Référent handicap



06.46.87.36.44



contact@abarnou-formations.com